© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Csg

Par Profil supprimé Postée le 05/02/2018 15:56

> Bonjour,
>
> En jouant sur la machine 529 du casino de POUGUES LES EAUX le 02 février, le casino a prélevé la csg.
> J'avais mis dans la machine mon ticket de 600 eur, au cours de la partie, suite à un bonus de 52500 credits de 2 cts,
> La csg à été calculée sur la totalité, soit 1704 eur!,
> Ceci est tout à fait anormal, mon gain étant inférieur à 1500 eur.
> Il n'est pas précisé sur la machine cette particularité.
> Face à ma reclamation il m'a été confirmé que certaines machines avaient cette particularité et que ma réclamation serait prise en compte, il m'a été refusé un quelconque justificatif.
> Je vous remercie de me confirmer la légalité de cette pratique et la marche à suivre.
>
> Cordialement,
>
> Jmc

Mise en ligne le 06/02/2018

Bonjour,

Etant donné la spécificité technique et juridique de votre question, nous vous invitons à vous rapprocher de la ”Maison de la justice et du droit” de votre département où vous pourrez bénéficier d'informations et de conseils avisés quant à la situation que vous soulevez.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Cordialement.